

**DECRET N° 2017-0662/PRES/PM/MS/
MINEFID portant nomination du Président du
Conseil d'administration du Centre
hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO.**

**PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

VISAFM° 00545

- VU** la Constitution ;
VU le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
VU le décret n°2017-0075/PRES/PM du 20 février 2017 portant composition du Gouvernement ;
VU le décret n° 2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du Gouvernement ;
VU la loi 034-98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
VU la loi n°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
VU le décret n°2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de santé (EPS) ;
VU le décret n° 2016-753/PRES/PM/MS du 16 août 2016 portant organisation du Ministère de la Santé ;
VU le décret n°2017-0593/PRES/PM/MS/MINEFID du 10 juillet 2017 portant nomination d'administrateurs du conseil d'administration du centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO ;
Sur rapport du Ministre de la Santé ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 décembre 2016 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Eric Nakaossebgandin TOUGOUMA, Mle 51 326 W, Administrateur des hôpitaux et des services de santé est nommé Président du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO pour un premier mandat de trois (03) ans.

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 21 juillet 2017



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Thieba

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et du Développement

Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI

Le Ministre de la Santé

Nicolas MEDA